

3.1 TYPOLOGIE DES JACHERES ET DIVERSITE VEGETALE

Alphousseiny BODIAN¹, Malainy DIATTA¹, Bothié KOITA², Paul DONFACK³, Harouna YOSSI⁴

1 ISRA, Sénégal, 2 Université de Corse/ORSTOM, 3 IRA Cameroun, 4 IER Mali

Les caractéristiques des différentes zones climatiques et les localisations des études apparaissent sur les tableaux 1.1, 1.2, 1.3. La méthodologie de l'étude est résumée au chapitre 1.2.

Espèces indicatrices du temps des jachères dans différentes régions climatiques sur les principaux types de sols.

Une espèce est considérée comme indicatrice du temps de jachère lorsqu'elle marque par sa présence ou par son absence, une phase de la jachère. Elle peut être dominante ou non. Autrement dit la présence d'une telle espèce est liée à l'âge de la jachère. Elle n'en marque cependant pas forcément la physionomie. Les principales espèces indicatrices figurent sur le tableau 3.1-1.

Zone sahélo-soudanienne

Au Cameroun

Au Cameroun, sur vertisol, les jeunes jachères sont marquées par les espèces herbacées : *Setaria pumila*, *Panicum leatum*, *Cassia mimosoides*, *Andropogon pseudapricus*, *Hygrophylla auriculata*, *Leucas martinicensis*. La seule espèce ligneuse indicatrice à ce stade est *Calotropis procera*. Les jachères intermédiaires sont marquées par les espèces suivantes : *Andropogon pinguipes*, *Andropogon gayanus*, *Eriochloa fadmensis*. Ces mêmes andropogonnées marquent les jachères anciennes auxquelles s'ajoutent les espèces ligneuses telles que *Acacia seyal* ou *Securinega virosa*. Sur les sols ferrugineux du Nord Cameroun, les jachères jeunes sont principalement marquées par les espèces *Dactyloctenium aegyptium* ou *Schizachyrium exile*. L'espèce ligneuse *piliostigma reticulatum* caractérise aussi ce stade.

Les jachères intermédiaires sont marquées par les espèces suivantes : *Andropogon pseudapricus*, *Cassia mimosoides*. *Combretum glutinosum* et *Combretum collinum* sont des espèces ligneuses indicatrices de ce stade.

Dans les jachères anciennes, les espèces indicatrices sont *Sporobolus festivus*, *Loudetia togoensis*, *Anogeissus leiocarpus*, *Sterculia setigera*.

Les jachères jeunes en zone sahélo-soudanienne du Mali sont marquées, au niveau de la strate herbacée, par *Digitaria horizontalis*, *Alysicarpus ovalifolius*, *Dactyloctenium "aegyptium"*, *Cassia mimosoides*, *Corchorus tridens*, *Cenchrus biflorius*, *Spermacoce stachydea*, *Striga hermontheca* et *Mitracarpus villosus*.

Les espèces herbacées indicatrices des jachères d'âges intermédiaires sont : *Andropogon pseudapricus*, *Diheteropogon hagerupii* et *Tephrosia bracteolata*. La strate ligneuse est représentée par *Albizzia chevalieri*, *Lannea velutina* et *Feretia apodanthera*.

Les espèces indicatrices des vieilles jachères sont : *Andropogon gayanus*, *Sterculia setigera*, *Anogeissus leiocarpus* et *Acacia polyacantha*.

Au Sénégal

Les espèces indicatrices principales des jeunes jachères de la zone sahélo-soudanienne sont, au niveau de la strate herbacée : *Acanthospermum hispidum*, *Digitaria horizontalis*, *Mitracarpus villosus*, *Striga hermontheca*, *Corchorus tridens*, *Chloris pilosa*, *Eragrostis tremula* et *Citrillus lanatus*.

Les jachères d'âges intermédiaires sont indiquées par la présence de *Waltheria indica*, *Alysicarpus rugosus* et *Stylochiton hypogaeus*, au niveau de la strate herbacée, et par *Maytenus senegalensis*, *Terminalia avicennoides*, au niveau de la strate ligneuse.

Tableau 3.1-1 : Espèces indicatrices du temps de jachère dans les différentes régions climatiques (Cameroun, Mali, Sénégal)

Zones éco-climatiques	Pays	Types de sols	Jeunes jachères (<6 ans)	Jachères intermédiaires (6-15 ans)	Vieilles jachères (>15 ans)
Soudano-sahélienne	Cameroun	Vertisols	<i>Setaria pumila, Panicum leatum</i>	<i>Andropogon festigiatus, Sesbania pachycarpa, Vigna comosa, Aristida hordeacea</i>	<i>Merremia emarginata, Schoenefeldia gracilis, Ziziphus mauritiana</i>
		Sols ferrugineux	<i>Merremia pinnata, Cenchrus biflorus</i>	<i>Zornia glochidiata, *Guiera senegalensis</i>	<i>Zornia glochidiata, *Guiera senegalensis</i>
	Sénégal	Sols ferrugineux	<i>Pas de jachères étudiées</i>	<i>*Securidaca longipedunculata, *Kaempferia aethiopica, Andropogon pseudapricus, *Cochlospermum planchonii, Leptagathis sericea, Triumphetta pentandra, *Desmodium hirtum</i>	<i>Hibiscus asper, Indigofera pilosa, Brachiaria xantholeuca, Indigofera macrocalyx, Microchloa indica, Setaria pallidifusca, Eragrostis tremula,</i>
Sahélo-soudanienne	Cameroun	Vertisols	<i>Setaria pumila, Calotropis procera, Hygrophila auriculata, Andropogon pseudapricus, Leucas martinicensis, Cassia mimosoides, Panicum leatum</i>	<i>Andropogon gayanus, Eriochloa fatmensis, Andropogon pingupes</i>	<i>Andropogon pingupes, Securinega virosa, *Acacia seyal</i>
		Sols ferrugineux	<i>Leucas martinicensis, Pennisetum pedicellatum, Schizachyrium exile, *Annona senegalensis, *Piliostigma reticulatum, Dactyloctenium aegyptium, Mitracarpus villosus</i>	<i>Andropogon pseudapricus, *Combretum glutinosum, Cassia mimosoides</i>	<i>Sporobolus festivus, *Sterculia setigera, Loudetia togoensis, *Anogeissus leiocarpus,</i>
	Mali	Sols limoneux	<i>Digitaria horizontalis, Brachiaria ramosa, Setaria pallidifusca, Alysicarpus ovalifolius, Indigofera secundiflora, Ipomeae triloba, Zornia glochidiata, *Combretum ghasalense, Dactyloctenium aegyptium, *Dichrostachys cinerea</i>	<i>*Acacia seyal, *Combretum ghasalense, *Lannea acida, *Piliostigma reticulatum, Setaria pallidifusca, *Albizia chevaleri, Schizachyrium exile, *Entada africana, *Acacia macrostachya, *Grewia bicolor, *Lannea velutina, Pennisetum pedicellatum, Andropogon pseudapricus</i>	<i>*Anogeissus leiocarpus, Andropogon gayanus, Andropogon pseudapricus, *Bombax costatum, *Pterocarpus erinaceus, *Acacia polyacantha, Diheteropogon hagerupii</i>
		Sols limoneux sableux	<i>Digitaria horizontalis, Eragrostis tremula, Spermacoce stachydea, Ipomeae vagans, Merremia pinnata, Corchorus tridens, Hibiscus sabdarifa, Cenchrus biflorus, *Guiera senegalensis, Dactyloctenium aegyptium, Cassia mimosoides, Mitracarpus villosus, Striga hermonthea</i>	<i>Cenchrus biflorus, Waltheria indica, Andropogon pseudapricus, Tephrosia bracteolata, Setaria pallidifusca, Elionurus elegans</i>	<i>Andropogon pseudapricus, *Bombax costatum, Pennisetum pedicellatum, *Anogeissus leiocarpus, *Crossopteryx febrifuga, *Entada africana, *Pterocarpus erinaceus</i>
	Sénégal	Sols ferrugineux	<i>Acanthospermum hispidum, Digitaria horizontalis, Mitracarpus villosus, Striga hermonthea, Citrillus lanatus, Corchorus tridens, Chloris pilosa, Eragrostis tremula</i>	<i>Alysicarpus rugosus, *Maytenus senegalensis, Waltheria indica, Stylochiton hypogaeus, *Cordyla pinnata, *Terminalia avicennioides</i>	<i>Triumphetta pentandra, *Strychnos spinosa, Rottboellia exaltata, *Cochlospermum planchonii, Andropogon gayanus, *Bombax costatum</i>

.../...

Tableau 3.1-1 : suite

Zones éco-climatiques	Pays	Types de sols	Jeunes jachères	Jachères intermédiaires	Vieilles jachères
Soudanienne	Cameroun	Vertisols	<i>Rottboellia cochinchinensis</i>	<i>Andropogon gayanus</i>	* <i>Acacia polyacantha</i>
		Sols ferrugineux	<i>Dactyloctenium aegyptium</i> , <i>Pennisetum pedicellatum</i> , <i>Andropogon pseudapricus</i>	<i>Melinis repens</i> , <i>Andropogon gayanus</i> , * <i>Combretum spp.</i>	<i>Aristida kerstingii</i> , * <i>Biohytum umbraculum</i> , <i>Terminalia macroptera</i> , <i>Vitellia paradoxa</i>
	Sénégal	Sols ferrugineux	<i>Corchorus tridens</i> , <i>Kohautia grandifolia</i> , <i>Jacquemontia tamnyfolia</i> , <i>Merremia pinnata</i> , <i>Striga hermontheca</i> , <i>Acanthospermum hispidum</i> , <i>Sesbania pachycarpa</i>	<i>Digitaria horizontalis</i> , <i>Setaria pallidifusca</i> , <i>Elionurus elegans</i> , <i>Panicum gracilicaule</i> , <i>Pennisetum pedicellatum</i> , * <i>Pterocarpus erinaceus</i> , * <i>Terminalia macroptera</i> , <i>Hackelochloa granularis</i> , * <i>Cassia sieberiana</i> , * <i>Combretum nigricans</i>	* <i>Vitex madiensis</i> , * <i>Lippia chevalieri</i> , <i>Stylochiton warnakei</i> , * <i>Prosopis africana</i> , * <i>Baissea multiflora</i> , <i>Stylochiton hypogaeus</i> , <i>Crotalaria comosa</i> , * <i>Stereospermum kunthianum</i>
Guinéenne	Sénégal	Sols ferrugineux	<i>Chrozophora senegalensis</i> , * <i>Cassia sieberiana</i> , * <i>Newbouldia laevis</i> , <i>Tephrosia pedicellata</i> , <i>Indigofera macrocalyx</i> , <i>Cassia obtusifolius</i> , <i>Digitaria velutina</i> , <i>Alysicarpus ovalifolius</i> , <i>Ipomea eriocarpa</i> , <i>Hibiscus asper</i> , <i>Sida stipulosa</i> , <i>Eragrostis tremula</i>	<i>Ipomea eriocarpa</i> , * <i>Acacia macrostachya</i> , * <i>Allophyllus africanus</i> , <i>Setaria pallidifusca</i> , <i>Tephrosia platycarpa</i> , <i>Spermacoce stachydea</i> , * <i>Icacina senegalensis</i> , <i>Urena lobata</i> , * <i>Lanea acida</i> , <i>Dactyloctenium aegyptium</i> , * <i>Terminalia macroptera</i> , <i>Blepharis maderaspatensis</i> , * <i>Guiera senegalensis</i> , * <i>Holarrhena floribunda</i> , <i>Andropogon gayanus</i> , <i>Monechna ciliatum</i> , <i>Pandiaka heudelotii</i> ,	<i>Panicum kerstingii</i> , <i>Merremia pinnata</i> , * <i>Detarium senegalensis</i> , * <i>Uvaria chamae</i> , * <i>Hannoa undulata</i> , * <i>Bridelia micrantha</i> , <i>Andropogon pseudapricus</i> , <i>Justicia kostschyi</i> , <i>Cissus rufescens</i>

* Les espèces précédées d'un astérisque sont des ligneux

** Les sols ferrugineux sont le plus souvent des sols « ferrugineux lessivés »

Dans les vieilles jachères, au niveau de la strate herbacée, les espèces indicatrices sont représentées par : *Triumfetta pentandra*, *Rottboellia exaltata*, *Andropogon gayanus* et *Andropogon amplexans*. *Strychnos spinosa* est l'espèce ligneuse indicatrice de vieilles jachères.

Zone soudanienne

Au Cameroun

Les jeunes jachères sur vertisol sont marquées par *Rottboellia cochinchinensis*, les jachères intermédiaires par *Andropogon gayanus* et les vieilles jachères par *Acacia polyacantha*.

Par contre sur sol ferrugineux, les espèces indicatrices des jeunes jachères sont *Dactyloctenium aegyptium*, *Pennisetum pedicellatum*, *Andropogon pseudapricus* et *Spermacoce stachydea*.

Les jachères intermédiaires sont marquées par *Melinis aepens*, *Andropogon gayanus*, *Combretum glutinosum*, *Combretum collinum*.

Dans les jachères anciennes, les espèces indicatrices sont *Aristida kersuingii*, *Biophytum umbraculum*, *Terminalia macroptera* et *Vittelaria paradoxa*.

Au Sénégal

Les espèces indicatrices des jachères jeunes dans la zone soudanienne appartiennent toutes à la strate herbacée. Elles sont : *Corchorus tridens*, *Kohautia grandifolia*, *Jacquemontia tamnyfolia*, *Merremia pinnata*, *Striga hermontheca*, *Acanthospermum hispidum* et *Sesbania pachycarpa*.

Les espèces herbacées telles que *Digitaria horizontalis*, *Setaria pallidifusca*, *Elionurus elegans*, *Panicum gracilicaule*, *Pennisetum pedicellatum* et *Hackelochloa granularis*, sont indicatrices des jachères d'âges intermédiaires. *Pterocarpus erinaceus*, *Combretum nigricans* et *Cassia sieberiana* représentent les espèces ligneuses indicatrices de cette catégorie de jachères.

Les espèces indicatrices des vieilles jachères, au niveau de la strate herbacée sont : *Stylochiton warnakei*, *Stylochiton hypogaeus* et *Crotalaria comosa*, et au niveau de la strate ligneuse, elles sont représentées par *Vitex madiensis*, *Lippia chevalieri*, *Prosopis africana*, *Baissea multiflora* et *Stereospermum kunthianum*.

Zone guinéenne

Au Sénégal

Les espèces herbacées suivantes sont indicatrices des jeunes jachères de cette zone : *Chrozophora senegalensis*, *Tephrosia pedicellata*, *Indigofera macrocalyx*, *Digitaria velutina*, *Cassia obtusifolia*, *Alysicarpus ovalifolius*, *Ipomea eriocarpa*, *Hibiscus asper*, *Sida stipulosa* et *Eragrostis tremula*. Les espèces ligneuses sont représentées par *Cassia sieberiana* et *Newbouldia laevis*.

Au niveau des jachères d'âges intermédiaires, *Setaria pallidifusca*, *Tephrosia platycarpa*, *Spermacoce stachydea*, *Urena lobata*, *Dactyloctenium aegyptium*, *Blepharis maderaspatensis*, *Monechma ciliatum*, *Pandiaka heudelotii*, *Hyptis suaveolens* et *Cassia mimosoides* représentent les espèces herbacées indicatrices. Les espèces ligneuses indicatrices sont : *Acacia macrostachya*, *Allophyllus africanus*, *Icacina senegalensis* et *Holarrhena floribunda*.

Dans les vieilles jachères, les espèces herbacées indicatrices sont : *Panicum kerstingii*, *Andropogon gayanus*, *Cissus rufescens* et *Justicia kostchyi*.

Typologie de la végétation des jachères : espèces principales des jachères par types de sols dans différentes régions climatiques.

Sont considérées comme espèces principales, les espèces les plus abondantes qui donnent la physionomie aux jachères et qui permettent ainsi d'en présenter une typologie.

Zone soudano-sahélienne et sahélo-soudanienne

Au Cameroun

Sur sols vertiques de la zone soudano-sahélienne, les jachères sont dominées dans la strate ligneuse par *Acacia seyal*. Les espèces telles que *Combretum aculeatum* et *Dichrostachys cinerea* qui marquent peu la physionomie de la végétation sont cependant toujours présentes. La strate herbacée est dominée par *Setaria pumila* et *Schoenefeldia gracilis*.

Les sols ferrugineux sur dune de cette zone sont dominés par une seule espèce ligneuse : *Guiera senegalensis*. La strate herbacée par contre est plus riche en espèces dominantes : *Zornia glochidiata*, *Cenchrus biflorus*, *Triumfetta pentandra*.

Dans la zone sahélo-soudanienne du Cameroun deux principaux types de sol sont rencontrés : les vertisols et le sol ferrugineux sur gneiss.

Les vertisols de cette zone sont dominés dans la strate ligneuse par *Acacia seyal* avec comme espèces compagne *Acacia hockii*, *Acacia gerrardii* et *Lannea humilis*, *Andropogon pinguipes*, *Schizachyrium exile*, *Loudetia togoensis* et *Sporobolus festivus*.

Sur sol ferrugineux, les ligneux dominants sont *Anogeissus leiocarpus*, *Annona senegalensis*, *Combretum glutinosum* et *Combretum collinum* et *Cassia sieberiana*. La strate herbacée est dominée par *Loudetia togoensis*, *Setaria pumila* et *Andropogon pseudapricus*.

Au Mali

Sur sols limoneux : la végétation des jachères d'âge intermédiaire est principalement caractérisée par *Combretum ghasalense* et *Acacia seyal* qui contribuent à plus de 50% au recouvrement des ligneux. Dans les stades avancés, ce sont *Anogeissus leiocarpus*, *Pterocarpus erinaceus*, *Bombax costatum* et *Lannea acida* qui constituent les principales espèces ligneuses. Dans les premiers stades, la strate herbacée est dominée par : *Spermacoce stachydea*, *Borreria chaetocephala* et *Setaria pumila*, alors que dans les stades avancés ces espèces sont remplacées par *Andropogon pseudapricus*, *Pennisetum pedicellatum*, et *Loudetia togoensis*.

Sur les sols limono-sableux : *Piliostigma reticulatum*, *Guiera senegalensis* et *Combretum glutinosum* constituent les principales espèces ligneuses de la strate arbustive, avec un taux de recouvrement de plus de 30%. La strate arborée est composée de *Bombax costatum*, *Vitellaria paradoxa*, *Sclerocarya birrea* et *Cordyla pinnata*. Parmi les espèces herbacées dominantes, on note: *Schizachyrium exile*, *Zornia glochidiata*, *Cenchrus biflorus*, *Andropogon pseudapricus*, *Loudetia togoensis*, *Pennisetum pedicellatum* et *Spermacoce stachydea*.

Au Sénégal

Les principales espèces herbacées sur les sols ferrugineux, sont représentées par *Pennisetum pedicellatum*, *Pennisetum subangustum* et *Andropogon pseudapricus*. Dans les jachères d'âge intermédiaire, leur taux de recouvrement est supérieur à 50%. Il faut noter la présence significative de *Cassia obtusifolia*, *Schizachyrium sanguineum*, *Tephrosia pedicellata*, *Panicum gracilicaule*, *Tephrosia linearis* et *Elionurus elegans*. La strate ligneuse est très largement dominée par *Combretum glutinosum* dont le recouvrement est plus de 50%. Les autres espèces les plus fréquentes sont : *Terminalia macroptera*, *Lannea acida*, *Cordyla pinnata*, *Bombax costatum*, *Hexalobus monopetalus*, *Pterocarpus erinaceus*, *Terminalia avicennioides*, *Piliostigma thonningii* et *Combretum nigricans*.

Tableau 3.1-2 : Espèces principales des jachères par type de sol dans différentes régions climatiques (Cameroun, Mali, Sénégal)

Zones éco-climatiques	Pays	Types de sols	Espèces végétales
Soudano-sahélienne	Cameroun	Vertisols	
		Sols ferrugineux	
	Sénégal	Sols ferrugineux	
Sahélo-soudanienne	Cameroun	Vertisols	
		Sols ferrugineux	
	Mali	Sols limoneux	
		Sols limoneux sableux	<i>*Combretum glutinosum, *Cordyla pinnata, *Guiera senegalensis, *Terminalia laxiflora, *Acacia tortilis, Cyperus rotundus, *Prosopis africana, *Vitellaria paradoxa, *Sclerocarya birrea, Loudetia iogoensis, *Bombax costatum, *Cassia sieberiana, Cassia obtusifolia,</i>
	Sénégal	Sols ferrugineux	<i>Pennisetum pedicellatum, *Combretum glutinosum, Cassia obtusifolia, Andropogon pseudapricus, Pennisetum subangustum, Schizachyrium sanguineum, *Terminalia macroptera, *Cordyla pinnata, Tephrosia pedicellata, *Lansea acida, *Bombax costatum, *Hexalobus monopetalus, *Pterocarpus erinaceus, *Terminalia avicennoides</i> <i>*Bombax costatum, *Hexalobus monopetalus, *Pterocarpus erinaceus, *Terminalia avicennoides</i>
Soudanienne	Cameroun	Vertisols	
		Sols ferrugineux	
	Sénégal	Sols ferrugineux	<i>*Combretum geitonophyllum, *Khaya senegalensis, Spermocoe stachydea, *Pterocarpus erinaceus, *Acacia macrostachya, *Piliostigma thonningii, Andropogon pseudapricus, Pennisetum subangustum, *Combretum glutinosum, *Prosopis africana, *Terminalia macroptera, *Entada africana, Schizachyrium sanguineum, *Bombax costatum, *Cassia sieberiana, *Dichrostachys glomerata, *Detarium microcarpa, Pennisetum pedicellatum, Tephrosia pedicellata *Terminalia avicennoides, *Lansea velutina, *Grewia lasiodiscus, *Holarrhena floribunda, Pandiaka heudelotii, Indigofera dendroïdes, *Annona senegalensis, *Cordyla pinnata, Hannoa undulata, Uvaria chamae, *Afzelia africana, *Parkia biglobosa</i>
Guinéenne	Sénégal	Sols ferrugineux	<i>*Dichrostachys glomerata, *Combretum smeathmanii, *Pterocarpus erinaceus, *Guiera senegalensis, *Crossopteryx febrifuga, *Landolphia heudelotii, *Newbouldia laevis, *Holarrhena floribunda, *Daniellia oliveri, *Annona senegalensis, Panicum kerstingii, Panicum graciliicaule, *Terminalia macroptera, *Parkia biglobosa, *Terminalia avicennoides, Hyptis suaveolens, *Combretum micranthum, *Combretum racemosum, *Detarium guineense, Zornia glochidiata, *Dialium guineense, *Borassus aethiopum Hyptis suaveolens, Andropogon gayanus, Ipomea pileata,</i>

Zone soudanienne

Au Cameroun

Cette zone est dominée par les sols ferrugineux sur grès plus ou moins lessivés. Les traces d'alluvions verticales sont dominés par une seule espèce : *Acacia polyacantha*.

Sur sol ferrugineux, la strate ligneuse est dominée par *Terminalia macroptera*, *Terminalia laxiflora*, *Daniellia oliveri*, *strychnos innocua*, *Gardenia aqualla* et *Combretum glutinosum*. Les espèces herbacées dominantes sont *Aristida kerstingii*, *Loudetia flavida* et *Andropogon gayanus*.

Au Sénégal

Les principales espèces herbacées rencontrées sont les mêmes que celles qu'on rencontre en zone sahélo-soudanienne, avec des taux de recouvrement différents (entre 30 et 50%). Ces espèces sont accompagnées par ordre d'importance par *Spermacoce stachydea*, *Tephrosia pedicellata*, *Schizachyrium sanguineum*, *Indigofera dendroides* et *Pandiaka heudelotii*. Chez les ligneux la dominance est assurée par plusieurs espèces, parmi lesquelles on peut citer : *Combretum geitonophyllum*, *Terminalia macroptera*, *Acacia macrostachya*, *Dichrostachys glomerata*, *Combretum glutinosum* et *Cassia sieberiana*.

Zone guinéenne (Basse-Casamance)

Au Sénégal, en zone guinéenne, *Andropogon gayanus*, *Hyptis suaveolens* et *Ipomea pileata* constituent le groupe des principales espèces, avec un taux de recouvrement variant de 20 à 40%. Elles sont accompagnées par un groupe d'espèces moins fréquentes telles que *Panicum kerstingii*, *Panicum gracicaule* et *Zornia glochidiata*. Les principales espèces ligneuses dominantes sont plus diversifiées que dans le cas précédent. On rencontre principalement : *Combretum micranthum*, *Combretum racemosum*, *Combretum smeathmannii*, *Newbouldia laevis*, *Terminalia avicennioides*, *Borassus aethiopum* et *Daniellia oliveri*.

Conclusion

On constate des convergences entre les jachères des trois pays, pour ce qui concerne les zones climatiques identiques étudiées. En effet dans la zone sahélo-soudanienne il existe beaucoup d'espèces communes caractéristiques des jeunes jachères (*Digitaria horizontalis*, *Corchorus tridens*, *Mitracarpus villosus*, *Striga hermonthica* et *Eragrostis tremula*). *Andropogon pseudapricus* est l'espèce indicatrice commune aux jachères d'âges intermédiaires alors qu'*Andropogon gayanus* est celle des vieilles jachères. Mais d'importantes différences existent dans l'ensemble des espèces indicatrices de l'âge des jachères de ces trois pays, liées au moins en partie aux différences existant entre les caractéristiques des sols.

Les espèces principales communes des jachères des trois pays pour la zone sahélo-soudanienne sont : *Pennisetum pedicellatum*, *Cassia obtusifolia*, *Andropogon pseudapricus*, *Pennisetum subangustum* (*Polystachyon*), *Schizachyrium sanguineum*, *Tephrosia pedicellata*, *Tephrosia linearis*, *Elionurus elegans*, *Combretum glutinosum*, *Cordyla pinnata*, *Bombax costatum*, *Lannea acida*, *Pterocarpus erinaceus* et *Piliostigma thonningii*.

Diversité de la végétation des jachères

Globalement, au niveau de la zone soudanienne des trois pays, la richesse spécifique est plus importante en Haute-Casamance (Sénégal), suivie de Mouda-Gazad (Cameroun) et Missira (Mali). Quel que soit l'âge de la jachère, cette richesse spécifique ne varie pas beaucoup (Figure 3.1 -1).

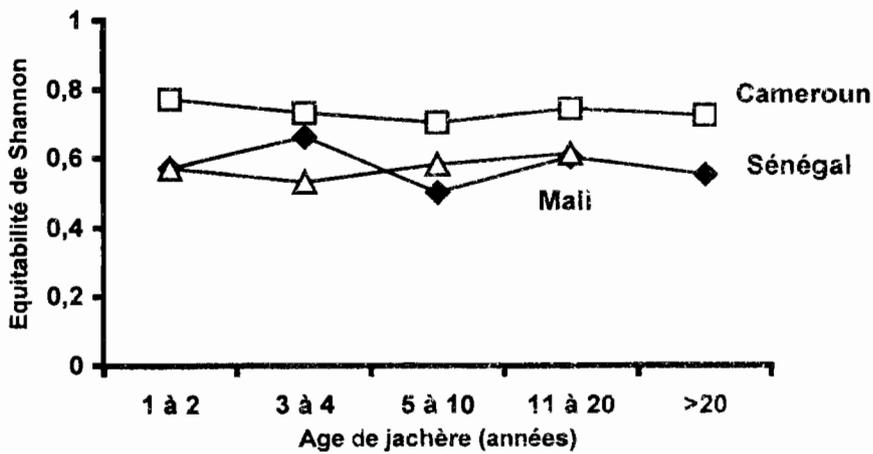
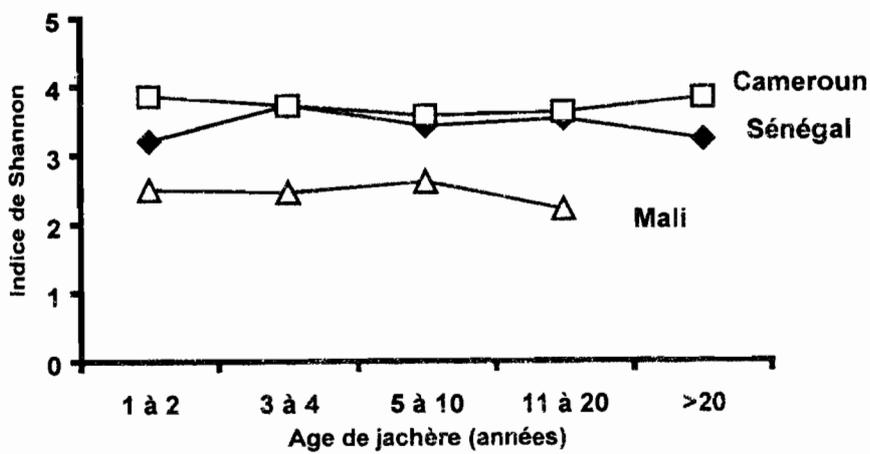
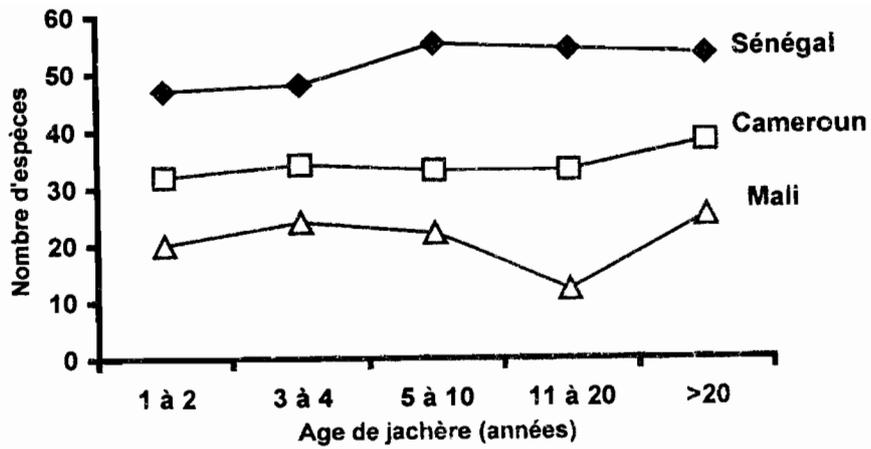


Figure 3.1 -1 : Richesse spécifique (herbacées + Ilgneux), indices de diversité et d'équitabilité de Shannon-Wiener dans les trois pays.

Cependant on constate une baisse de cette richesse à la tranche d'âge de 11-20 ans au Mali. Cette situation pourrait s'expliquer par les effets anthropiques (coupes excessives, pâturage, feu, longue phase culturale, dessouchage graduel, etc.) et non anthropiques (sol, topographique, etc.).

L'évolution de l'indice de Shannon-Wiener ne montre pas de grandes variations entre différentes classes d'âges de jachères pour un même pays, même si on constate une légère baisse dans les vieilles jachères du Sénégal et dans les jachères intermédiaires du Mali (Figure 3.1- 1).

En considérant l'indice d'équitabilité, il apparaît que la diversité végétale est plus élevée au Cameroun que dans les 2 autres pays.

D'une manière globale, on peut constater que les espèces dominantes sont plus diversifiées au Cameroun.

L'indice de diversité croît les premières années de jachère. Cette croissance rapide des premiers stades d'abandon cultural correspond au remaniement floristique en début de jachère qui est le fait d'espèces thérophytes à grande capacité de dispersion et à multiplication rapide. Les plus faibles valeurs de l'indice sont atteintes dans les stades anciens. On peut expliquer la baisse de la diversité des espèces végétales jusqu'à atteindre ses valeurs les plus faibles dans les vieilles jachères, par la prédominance d'un nombre restreint d'espèces dans cette catégorie de jachères, même si la richesse floristique évolue peu. D'une façon générale la diversité des ligneux augmente avec le temps de jachère, alors que celle des herbacées diminue.

Végétation et anthropisation

Les facteurs anthropiques contribuent à la mise en place de la structure et de la physionomie de la végétation post-culturelle. En effet dans les zones à forte pression anthropique, les formations forestières naturelles disparaissent en laissant la place à des "savanes parcs" ou "parcs agro-forestiers" qui sont constitués uniquement d'espèces d'intérêt socio-économique, intentionnellement laissées par les paysans (Yossi, 1996). Parmi ces espèces on peut citer : *Acacia albida*, *Adansonia digitata*, *Sclerocarya birrea*, *Vitellaria paradoxa*, *Prosopis africana*, *Parkia biglobosa*, *Tamarindus indica*, *Balanites aegyptiaca* et *Lannea microcarpa*. Ces différentes espèces constituent la strate arborée de ces jachères soumises à une forte pression anthropique et se rencontrent aussi bien dans les jachères anthropisées du Mali que celles du Sénégal. La strate arbustive se compose d'espèces rejetant de souches, *Guiera senegalensis*, *Combretum glutinosum*, *Combretum ghasalense*, *Piliostigma reticulatum*, *Dichrostachys glomerata* et *Ziziphus mauritiana*.

On a pu constater qu'au Sénégal, dans certains terroirs villageois (Tankanto-Maoundé en Haute-Casamance), une pression anthropique très forte peut imposer un "frein artificiel" pour la succession végétale, qui se traduit par une stagnation de l'évolution de la diversité et de la structure verticale de la végétation. La strate ligneuse est représentée par les espèces arbustives et sous-arbustives, même si l'on rencontre des espèces indicatrices de vieilles jachères.

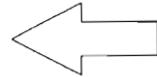
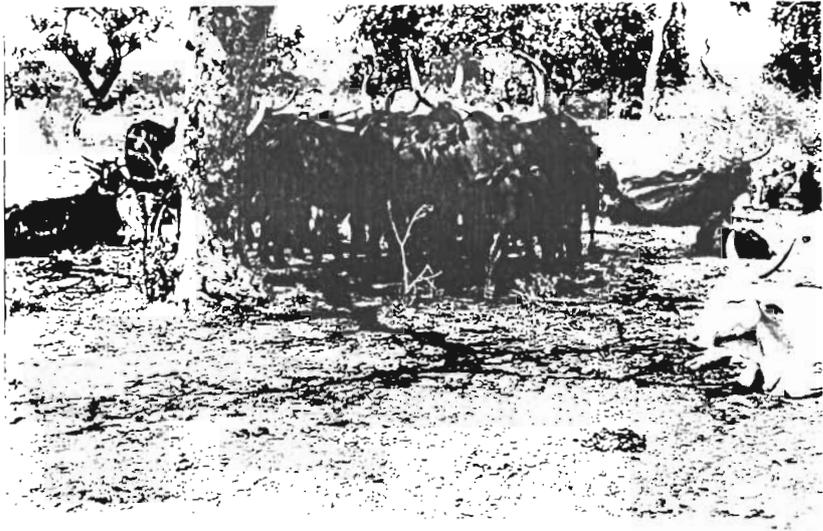
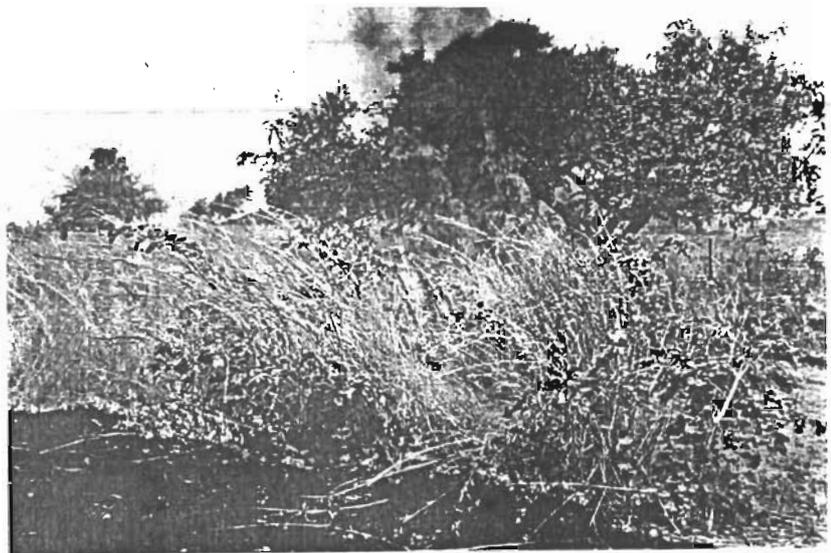
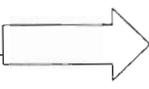
Références citées

- BODIAN, A., 1993. Influence de la mise en défens sur la végétation de jachères anciennes et de savanes dans la région du Sine Saloum (Sénégal). Mémoire de confirmation de chercheur. Institut Sénégalais de Recherches Agricoles. Direction des Recherches sur les
DIATTA M., 1994. Mise en défens et techniques agroforestières au Sine Saloum (Sénégal). Effet sur la conservation de l'eau, du sol et sur la production primaire. Thèse de Doctorat de l'Université scientifique L. Pasteur (Strasbourg 1), Mention Géographie Physique. 202p.
DONFACK, P., 1998- Conséquence du raccourcissement du temps de jachère sur la diversité floristique et sur la production végétale des formations post-culturelles à forte pression anthropique. Thèse d'Etat. Université de Yaoundé.
KOITA Bothié.- Jachère et biodiversité végétale : étude des pratiques de mise en jachère dans les systèmes de culture de Casamance et au Sénégal oriental. Thèse Université de Corse.
YOSSI H., 1996. Dynamique de la végétation post-culturelle en zone soudanienne au Mali. Thèse Doct. Option Population-Environnement, ISFRA, Bamako, Mali, 141p.

Principaux facteurs de dégradation du couvert végétal

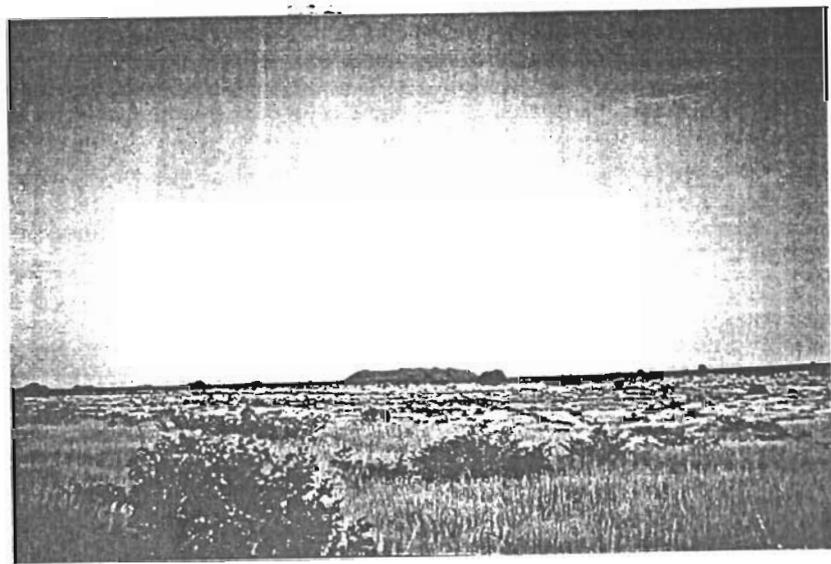
Aux effets produits par la fréquence des défrichements et la pression de coupe du bois, s'ajoutent :

.....Les feux de brousses.....



.....Le pâturage parfois excessif....

.....Les jachères trop courtes.



Bodian A., Diatta M., Koita Bothié, Donfack P.,
Yossi H. (1998).

Typologie des jachères et diversité végétale.

In : Floret Christian (coord.).

Raccourcissement du temps de jachère,
biodiversité et développement durable en
Afrique Centrale (Cameroun) et en Afrique de
l'Ouest (Mali, Sénégal) : rapport final.

Dakar : ORSTOM, p. 37-46 multigr.